

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-228 du 30 Juillet 1981

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de l'intérim du Camarade Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances pour compter du 30 Juillet 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Pour compter du 30 Juillet 1981, le Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 30 Juillet 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MF-MIME 6
Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DAN 2
DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-ISJ-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-